



D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?

Enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale

Where do we come from ? What are we ? Where are we going ?

Survey of French-Canadian culture during the Second World War

Marie-Thérèse Lefebvre

Numéro 66, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015074ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015074ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lefebvre, M.-T. (2012). *D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?* Enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale. *Les Cahiers des dix*, (66), 167–199. <https://doi.org/10.7202/1015074ar>

Résumé de l'article

Cet article présente les résultats d'une enquête et ses répercussions sur l'existence d'une culture canadienne-française distincte, suscitée par André Laurendeau dans *L'Action nationale* au moment de la Seconde Guerre. L'analyse cherche à faire ressortir les perspectives différentes des 53 répondants, entre ceux issus du milieu intellectuel et ceux provenant du milieu artistique.

*D'où venons-nous ? Que sommes-nous ?
Où allons-nous ?*
**Enquête sur la culture canadienne-française
durant la Seconde Guerre mondiale**

MARIE-THÉRÈSE LEFEBVRE

À l'instar des peintres, poètes, écrivains et dramaturges, plusieurs musiciens – interprètes ou compositeurs – ont questionné, au cours de la première moitié du XX^e siècle, l'existence d'un art typiquement canadien. Déjà en 1912, Paul G. Ouimet proposait aux lecteurs du quotidien *Le Devoir* une enquête sur le mouvement artistique au Canada¹. D'une manière différente, les revues *Le Canada musical* et *Le Nigog* proposeront la même problématique durant la Première Guerre mondiale sous la plume d'Arthur Letondal confrontée à celle Léo-Pol Morin, et dans les textes de Marcel Dugas et de Fernand Préfontaine. Du côté proprement musical, Marius Barbeau a introduit dans ce débat, au cours des années 1920, la nécessité du recours au folklore pour créer une véritable musique canadienne², une proposition à laquelle se sont ralliés, entre autres, Claude Champagne et le fervent nationaliste Eugène Lapierre au début des années

-
1. PAUL G. OUIMET, « Enquête sur le mouvement artistique au Canada », *Le Devoir*, du 27 juillet au 21 septembre 1912.
 2. MARIE-THÉRÈSE LEFEBVRE, « Marius Barbeau, une éminence grise dans le milieu musical canadien-français », *Les Cahiers des Dix*, n° 59 (2005), p. 89-123.

1930, mais à laquelle résista Rodolphe Mathieu en invoquant l'importance du sujet et de l'originalité dans la création artistique.

La discussion semblait s'estomper lorsque le débat réapparut, de manière plus large, durant les moments les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale, en plein milieu des élections provinciales, des débats sur le bilinguisme dans l'armée canadienne, des questionnements sur la participation des Canadiens à cette guerre, et surtout au moment de l'occupation allemande en France. On décida en effet d'ouvrir une nouvelle enquête sur l'existence d'une culture canadienne-française distincte. Suscitée cette fois par *L'Action nationale* en novembre 1940, cette enquête aura des répercussions dans divers journaux et revues auxquels participeront plus d'une cinquantaine de répondants issus des milieux intellectuels, littéraires, artistiques et musicaux.

Comme l'évoque Gilles Gallichan, « une conquête militaire n'atteint pas uniquement les généraux et les politiciens, elle met en péril la culture et le génie créateur d'un peuple³ ». Fragilisés par les événements, des intellectuels et des artistes s'interrogent sur l'avenir de la culture canadienne-française. *D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?* Tel est le sens que prend cette enquête que nous avons analysée en tenant compte des éléments suivants. Quel en a été l'élément déclencheur ? Comment s'est-elle propagée ? Quelles ont été les réactions du milieu artistique ? Et, finalement, à quelles conclusions en est-elle arrivée ? C'est à ces questions que nous tenterons de répondre en situant notre propos entre le printemps 1940 au moment où la France est envahie par les Allemands, et l'automne 1942 alors que l'espace journalistique délaisse les discussions reliées à la culture pour se concentrer sur les enjeux du plébiscite sur la conscription.

Les éléments déclencheurs

Le rideau tombe

Au soir de la création de *Pelléas et Mélisande* de Debussy, le 14 juin 1940, par la Société des concerts symphoniques de Montréal sous la direction de Wilfrid Pelletier, le public apprend la terrible nouvelle : l'armée d'Hitler vient d'entrer dans Paris. Certaines répliques du livret d'opéra résonnent alors autrement : « *Il y a là un air humide et lourd comme une rosée de plomb et des ténèbres épaisses comme une pâte empoisonnée [...]* Quel est ce bruit ? On ferme les portes. Nous ne pouvons

3. GILLES GALLICHAN, « Le 'bouleversement intime' : le Québec et la France vaincue de juin 1940 », *Les Cahiers des Dix*, n° 59 (2005), p. 272. J'en profite ici pour remercier chaleureusement l'auteur pour ses commentaires qui ont grandement contribué à améliorer ce texte.

plus entrer. Entends-tu les verrous ? Écoute, écoute... il est trop tard... » chante Pelléas. Et le vieil Arkel murmure un peu plus tard cette phrase lourde de sens : « *Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes.* »

Les critiques du lendemain font aussi écho au malheur de la France. Jean Béraud écrit :

Il a fallu attendre ces 38 années⁴ pour que sa première montréalaise se produise le soir même où les Allemands faisaient leur entrée à Paris, première ville française au monde. Cette coïncidence tragique a vivement ému hier soir les abonnés du Festival de Montréal réunis au théâtre His Majesty's⁵.

Atterré, Léo-Pol Morin, ajoute quelques jours plus tard :

Comment empêcher que l'esprit, que les souvenirs, en écoutant *Pelléas*, ne se portent de l'autre côté des mers, vers le pays de *Claude de France*, où se joue un drame épouvantable⁶.

Le jeune Émile-Charles Hamel qui vient d'entrer au journal *Le Jour* en oublie presque la musique :

La France peut être vaincue, écrasée ; elle pourrait même disparaître de la carte d'Europe comme nation, broyée par une dictature étrangère. Mais ce que les nazis ne sauront jamais faire – ce que personne ne pourrait réussir – c'est d'empêcher le rayonnement dans le monde de l'esprit français, de l'âme française, de l'art de France. Vendredi dernier, le jour même où Paris tombait aux mains des Allemands, le public montréalais assistait pour la première fois à *Pelléas et Mélisande*, œuvre merveilleuse de Debussy et l'un des sommets de la musique. Alors que la population parisienne avait en grande partie évacué la capitale, fuyant l'avance boche, Montréal s'est trouvé un moment la première ville française du monde ; et elle s'est montrée, à ce moment historique, digne du titre qui lui était échu⁷.

4. L'opéra de Debussy a été créé à Paris le 30 avril 1902.

5. JEAN BÉRAUD, « Tragique coïncidence », *La Presse*, 15 juin 1940, p. 39.

6. LÉO-POL MORIN, « Le triomphe émouvant de Pelléas et Mélisande », *Le Canada*, 17 juin 1940, p. 2.

7. ÉMILE-CHARLES HAMEL, « La musique. Pelléas et Mélisande », *Le Jour*, 22 juin 1940, p. 2. Cette idée que la France pourrait disparaître comme nation circulait dans certains milieux à l'époque, comme le rappelle Jacques Blais : « L'inquiétude mondiale des années d'avant-guerre, celle aussi de la crise économique, avaient nécessairement atteint le pays. Pour la première fois, cependant, la situation est totalement nouvelle. L'inédit provient de la chute de la France, en juin 1940, de son absence, que plusieurs, en Amérique, estiment définitive, de la scène du monde ». JACQUES BLAIS, *De l'Ordre et de l'Aventure*, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 199.

Il termine un autre article sur la même page du journal par cette phrase : « Pour nous, c'était notre capitale intellectuelle. Quelque chose en nous s'est brisé qui, peut-être, ne renaîtra jamais⁸ ». Nous étions devenus orphelins *de mère*.

Trois menaces : une défaite de l'Angleterre, l'invasion du Canada par les Allemands, l'annexion aux États-Unis

Alors que le lion d'Angleterre rugissait « We shall never surrender » en juin 1940, certains, malgré la censure imposée sur une telle éventualité pessimiste, évoquaient déjà la possibilité d'une victoire allemande sur la Grande Bretagne et conséquemment d'une invasion allemande au Canada par la voie de Terre-Neuve, dernière colonie britannique sur le continent nord de l'Amérique. George Wilkinson⁹ décrit la manière que pourrait utiliser l'ennemi pour y installer sa base militaire, et il conclut :

L'enjeu est trop considérable pour que les mesures les plus minutieuses ne soient prises afin que le Canada soit averti à temps de tout danger menaçant sa liberté et son intégrité par une approche sournoise de l'ennemi¹⁰.

L'idée est aussi évoquée par le journaliste français exilé à New York, André Chéradame, dans son livre *Défense de l'Amérique*, publié à Montréal par Beauchemin au début de 1941. Roger Duhamel mentionne que cette étude « nous met en face de réalités désagréables, sans doute, mais que nous ne pouvons pas esquiver¹¹ » alors que la critique d'André Laurendeau sera sévère. Tout en reconnaissant l'expertise de l'auteur sur le nazisme, il lui reproche de voir la situation géopolitique actuelle qu'à travers la lorgnette du plan pangermaniste de 1895 et de porter un jugement odieux sur Pétain et sur la France dont la presse, selon l'auteur, serait contrôlée depuis longtemps par des agents allemands et italiens. Il écrit :

8. ÉMILE-CHARLES HAMEL, « La Swastika sur Paris », *Le Jour*, 22 juin 1940, p. 2.

9. George Wilkinson est né à Terre-Neuve en 1897 ou 1898. Il s'est établi à Montréal et étudia la théologie à l'Université McGill avant de s'engager dans des causes sociales. Il plaida en faveur de l'intégration de Terre-Neuve dans la confédération canadienne dans plusieurs articles qu'il publia au journal *Le Jour* en 1939 et 1940, période où il vit avec la romancière Gabrielle Roy. Voir : BEN-Z. SHEK, « De quelques influences possibles sur la vision du monde de Gabrielle Roy : George Wilkinson et Henri Girard », *Voix et Images*, vol. 14, n°. 3, 1989, p. 437-452. <http://id.erudit.org/iderudit/200798ar>

10. GEORGE WILKINSON, « Une invasion facile du Canada », *L'Autorité*, 15 juin 1940, p. 4.

11. ROGER DUHAMEL, « Défense de l'Amérique d'André Chéradame », *Le Canada*, 19 février 1941, p. 2. HERMAS BASTIEN en fait également une critique élogieuse dans *Le Devoir*, 5 avril 1941, p. 7. Beauchemin publia durant la même année trois éditions de cet essai.

COMBIEN EN COÛTE-T-IL pour que le Canada ne tombe pas sous la Botte Nazie?



"Des événements extraordinaires, d'une portée incalculable, marqueront l'histoire de cette année. On dira, par exemple: Que le Canada—pays de moins de douze millions d'âmes situé dans l'Amérique du Nord—est soudain trouvé dans une position stratégique d'une suprême importance au sein d'un conflit affectant profondément l'humanité."

"Le Canada devient d'emblée l'une des assises sur lesquelles s'appuie la structure même de la démocratie et de la liberté dans le monde."

—SIR NORMAN ANGELL

Que faisons-nous pour écarter la Botte Nazie du Canada?

Nous rassemblons toutes nos ressources en main-d'œuvre, matériel et argent. De vastes établissements sont en voie de construction et d'autres sont à l'étude, où sera fabriqué le matériel de guerre. Dans toutes les fabriques actuelles, la production est poussée au maximum. 1941 verra un vaste déploiement de notre œuvre de guerre.

Combien cet effort coûte-t-il au peuple Canadien?

Le coût de l'œuvre de guerre du Canada se chiffre par plus d'un milliard de dollars par année et va toujours grandissant. Il nous faut nous rappeler que la part du Canada à la Victoire est dérisoirement et délibérément basée sur l'effort maximum dont le Canada est capable.

En quoi consiste notre Armée?

Plus de 165,000 des nôtres sont actuellement en service actif alors que des milliers d'autres Canadiens sont à l'entraînement.

En quoi consiste notre Force aérienne?

Il y a un an, l'effectif de la R.C.A.F. était de 4,500 hommes. Aujourd'hui, on en trouve plus de 35,000, sans tenir compte des milliers de recrues d'entraîneurs qui font ici un stage en vertu du Plan d'Entraînement des Aviateurs du Commonwealth Britannique.

Combien nous coûte notre Plan d'Entraînement des Aviateurs?

Il existe déjà plus de 50 aérodromes et écoles d'aviation; on en comptera 83 en septembre 1941. Le Plan d'Entraînement des Aviateurs coûtera \$600,000,000 en 3 ans; la part du Canada sera de \$350,000,000.

Combien nous coûte Marine?

Au début des hostilités, le Canada disposait de 15 navires de guerre. Aujourd'hui, nous en possédons 180 de diverses classes. D'ici un an, 150 autres navires viendront se joindre à cette flotte afin d'élargir et d'étendre la ligne de communication vitale de l'Empire par où passe un approvisionnement toujours croissant de matériel essentiel à la guerre. Le programme de construction navale coûte \$80,000,000 et donne de l'emploi à 17,000 hommes.

Combien nous coûte notre Matériel militaire?

Le Canada bat la marche dans la production du matériel militaire. Cette industrie est outillée pour maintenir une production d'environ 600 unités, par jour, des divers engins nécessaires à la guerre mécanique. Les contrats conclus pour ces uss se chiffrent par \$127,000,000.

Que faisons-nous au sujet des munitions?

Il nous coûte \$280,000,000 pour financer et construire de nouvelles usines au Canada, pour le compte du Canada et de la Grande-Bretagne, pour la fabrication de chars d'assaut, avions, fusils, explosifs, obus et autre matériel de guerre. Le coût en est réparti comme suit: \$87,000,000 pour fabriques de produits chimiques et d'explosifs, \$51,000,000 pour fabriques d'obus et \$96,000,000 pour fabriques d'armements.

Comment les Canadiens fournissent-ils l'argent nécessaire à l'œuvre de Guerre?

Ils y contribuent sous forme d'impôts divers... Ils se soustraient aux Emprunts de Guerre... Ils achètent régulièrement des Certificats d'Épargne de Guerre. Nous sommes tous enrôlés dans les "Forces Financières"—est à nous que il appartient de voir à ce que nos forces armées reçoivent les ravitaillements et l'équipement nécessaires pour remporter la victoire.

Les Canadiens doivent-ils faire des sacrifices?

Oui. Le Premier Ministre, au cours de son message du Nouvel An, déclare que la tâche en 1941 "exigera plus d'efforts, plus de sacrifices".

On ne demande à personne de se priver de nécessaire, mais on vous exhorte à renoncer au superflu—il n'y a rien de mal à cela—même si vous êtes à l'aise, car la fabrication de ces produits détourne une part de la main-d'œuvre et des matériaux de la tâche essentielle, qui est de fabriquer les instruments de la victoire.

Comment pouvez-vous contribuer à l'œuvre de Guerre du Canada?

Mettez en réserve le montant de votre impôt sur le revenu, dont le paiement vous est facilité grâce au nouveau plan de versements mensuels. Mais préparez-vous à faire davantage. Établissez votre budget de manière à avoir de l'argent disponible pour acheter des Certificats d'Épargne de Guerre et pour souscrire aux Emprunts de Guerre. Vous aiderez ainsi votre pays—vous vous aiderez vous-même.

J. H. Mackay
Ministre des Finances

Prenez, en février, l'engagement de souscrire des Certificats d'Épargne. Une campagne de propagande nationale sera lancée à cet effet, par l'entremise des patrons, des banques, bureaux de poste, démarcheurs, instituteurs et autres, pour obtenir des promesses bien définies d'épargne hebdomadaire régulière de toute la population du Canada.

TRAVAILLEZ-ÉPARGNEZ-PRÊTEZ—pour la Victoire

M. Chéradame a exploré dix pieds carrés d'histoire. Il les a labourés, creusés, réarpentés, recreusés, il en connaît chaque motte, chaque parcelle de motte, chaque atome de parcelle. Mais ce sont dix pieds carrés d'histoire¹².

Cette menace semble pourtant bien réelle puisque même le Service fédéral de l'information publié en 1941 dans *Le Canada* sous le titre « Conquête du Canada par les nazis » une analyse du livre *Zwischen U.S.A. und der Pole* écrit en 1934 par le journaliste allemand, Colin Ross, suite à son séjour dans le Grand Nord, au Canada et aux États-Unis. L'étude cherche à démontrer aux autorités allemandes qu'elles pourraient étendre leur domination sur l'Amérique¹³.

Ainsi donc, l'Angleterre vaincue, nous pourrions également devenir orphelins *de père*. Serions-nous alors à la merci d'une *adoption* par les États-Unis ? Car, s'il y aura toujours une France et une Angleterre une fois la guerre terminée, qui peut dire que le Canada survivra à celle-ci en tant qu'État ? Une inquiétude qu'exprime la direction de *L'Action nationale* en juin 1941 devant la perspective d'un annexionnisme possible : « Le Canada français fera mieux sa vie à l'ombre du drapeau étoilé et le Québec sera mieux assuré de son avenir comme État américain¹⁴ ». Tels pourraient donc être les éléments déclencheurs qui auraient motivé André Laurendeau à annoncer dans *L'Action nationale* une vaste enquête sur l'état de la culture canadienne-française.

La source véritable de cette enquête

Si ces menaces extérieures sèment le désarroi et déterminent le contexte de l'enquête, la source du questionnement semble cependant venir d'ailleurs. Laurendeau donne plutôt l'impression de vouloir répondre à des questions posées quelques mois plus tôt de l'intérieur même de l'institution qu'il dirige. Lionel Groulx publie en effet dans la livraison d'août-septembre 1940 un texte dans lequel il bouscule le lecteur :

En ce craquement de l'univers, sous quel signe inscrire le destin de notre groupe ? [...] En face de ce qui se passe, de ce qui s'en vient, je cherche nos sursauts de conscience [...] Le type actuel du Canadien français – entendons le type politique,

12. ANDRÉ LAURENDEAU, « Défense de l'Amérique par André Chéradame », *L'Action nationale*, septembre 1941, p. 76-77.

13. Canada, Service fédéral de l'information, « Conquête du Canada par les nazis », *Le Canada*, 11, 12 et 18 novembre 1941, p. 2. Bien sûr pourrait-on y voir ici une stratégie de communication afin de préparer l'opinion publique en faveur de la conscription dont le plébiscite aura lieu quelques mois plus tard.

14. LA DIRECTION [André Laurendeau], « There'll always be an England, mais... Y aura-t-il un Canada ? », *L'Action nationale*, juin 1941, p. 440.

le type économique et social, le type culturel- est-il viable ? En d'autres termes, étant donné le milieu où nous vivons, sommes-nous aptes à la vie ? Notre peuple a-t-il des buts de vie ? A-t-il seulement conscience qu'il en faut, qu'on en reste dans l'histoire qu'à ce prix ? Quelle conscience, quel sentiment vivace notre peuple a-t-il d'une appartenance à une filiation historique ? [...] Notez bien que je ne pose pas la question si controversée de l'existence d'une littérature ou d'un art canadien-français. Question fastidieuse, si elle n'équivalait à se demander si nous possédons la vigueur d'âme, l'originalité d'esprit propre aux créateurs ou aux mainteneurs de civilisation. [Il renverse ici les questions par la négative]. Si nous refusons d'être optimiste sur la situation actuelle, nous entendons le rester sur les chances d'un relèvement. Nous écrivons pour les courageux qui aiment voir clair [...] À ces réalistes, il doit apparaître que nous ne vivons pas : nous durons [...] Par le temps qui court, nous faisons des vœux pour la France quand d'abord il faudrait en faire pour nous-mêmes. Nous épiluguons sur les causes qui ont conduit à France à l'abîme, comme si beaucoup de ces causes n'opéraient pas, dans notre vie, des ravages analogues [...] C'est à une entreprise de l'envergure [de celle d'un Péguy] que nous voudrions convier la jeunesse. Qu'elle se replie sur nos hérités héroïques, sur ses croyances, sur Dieu¹⁵.

Si les remarques de Groulx portent davantage sur le passé et le présent de la civilisation canadienne-française, l'enquête que propose Laurendeau repose essentiellement sur sa destinée, son futur « lorsque les cadres anciens auront disparu ». Il écrit dans l'introduction à l'enquête :

Le temps paraît mal choisi pour scruter un problème aussi rigoureusement limité au Canada français. Il semble même y avoir un manque de pudeur à nous analyser de la sorte tandis que la France souffre, que nos alliés se font détruire, et qu'il se prépare des bouleversements jusqu'en notre hémisphère. Tel n'est pourtant pas le cas. Cette mobilité des événements, ce manque de certitude sur tout ce qui nous entoure, nous suggèrent au contraire de nous interroger sur ce qu'il y a en nous de plus durable, de permanent. Sur ce qui demeurera le même, alors que les cadres anciens auront disparu. Car il n'est point sûr que la bourrasque nous emporte, comme l'estiment les pessimistes.[...] L'Empire britannique peut s'écrouler, le Canada disparaître, mais il restera chez nous trois millions de paysans et d'ouvriers qui partagent la même culture, et qui resteront distincts tant qu'ils posséderont cette culture. Cependant, comment s'orienteront-ils ? Qui leur dira à quoi leur fidélité doit se rattacher le plus fermement ? Des créateurs, des œuvres. L'enquête

15. LIONEL GROULX, « L'an 1940 », *L'Action nationale*, août-septembre 1940, p. 9-21. André Laurendeau citera également un poème de Péguy dans son commentaire de février 1941, p. 145.

a seulement le mérite de poser la question. Elle force les hommes à s'interroger, à méditer sur le problème de leur destinée temporelle¹⁶.

La correspondance des termes utilisés d'un texte à l'autre montre bien que Laurendeau tentait de prolonger les questions fondamentales que posait Groulx sur le passé et le présent de cette culture canadienne-française et sur le rôle que devraient tenir les créateurs dans le développement de celle-ci. Mais, c'est dans un autre article paru dans le même numéro de la revue, signé cette fois du pseudonyme « Candide » que Laurendeau révèle la source de cette réflexion personnelle, somme toute assez pessimiste, qui l'a conduit à mener cette enquête :

J'ai cédé à la tentation de vous communiquer mes inquiétudes sur un sujet très grand. Je l'ai fait, parce que je remarque, comme vous-même sans doute, que la majorité d'entre nous, nous sombrons imperceptiblement dans l'apathie et l'insouciance.

Plus que jamais, nous nous demandons, les uns avec anxiété, les autres avec indifférence, où nous allons. Sous nos yeux, un monde subit une révolution dont nous ignorons totalement les lignes directrices. Nous enregistrons les faits, c'est tout. La civilisation que nous avons connue s'effrite peu à peu. Cela dépasse les considérations de la guerre. Quel que soit le vainqueur, il est un mode d'existence que nous ne reverrons pas. Notre plus grand effort devra porter à comprendre l'univers qui nous sera proposé, ou à disparaître [...] Nous en rendons-nous compte ? [...] Trois millions d'hommes disséminés sur un vaste territoire, maîtres numériquement dans leur province, minorité dans un plus vaste ensemble, peu préparés à assumer des responsabilités, divisés entre un prolétariat paysan et ouvrier d'une pauvreté qui parfois confine à la misère et une classe bourgeoise formée de parvenus et de snobs, sans intelligence et sans générosité, n'ayant en tête qu'une pensée : conserver pour soi les positions acquises, sans songer à l'immense glissement des classes laborieuses prêtes à se donner à tout et à tous pour sortir de leur médiocrité. Un peuple, ça ? [Et, il reprend à son compte cette terrible phrase du vieil Arkel¹⁷] : *Si j'étais le bon Dieu, j'aurais pitié des Canadiens français !* [...] Je considère que nous côtoyons

16. LA DIRECTION [André Laurendeau], « Avant propos », *L'Action nationale*, novembre 1940, p. 255-256.

17. André Laurendeau connaissait bien l'œuvre de Debussy par son père qui aurait assisté à une représentation de *Pelléas* à Paris en 1908. Son texte prononcé à la Société royale du Canada le 21 novembre 1964 en témoigne : « C'est ainsi que, embrassant ma propre existence, je puis aujourd'hui conclure que j'ai déchu, d'abord de la musique à la littérature, puis de la littérature à l'action et au journalisme, sans vraiment savoir pourquoi. Et cependant, dans les régions obscures de soi où s'élaborent les vraies hiérarchies des valeurs, le premier mot qui surgit est musique, et le premier nom, Debussy ». *Présentation de M. André Laurendeau / M. Pierre Baillargeon*, n° 19, année académique 1964-1965, Société royale du Canada, Ottawa, 1965. Reproduit dans : *Écrits du Canada français*, n° 35, 1972, p. 59-64.

l'abîme, que seules les solutions désespérées peuvent nous délivrer. Si nous ne sommes pas prêts aux décisions suprêmes, démissionnons. Après tout, nous ne serions pas de pires Américains que beaucoup d'autres. Mais alors, que l'on ne nous parle plus de notre mission, des vertus ancestrales, de l'amour de notre terre, de l'achat chez nous et de la St-Jean-Baptiste. De la foutaise, tout cela, si nous ne sommes pas capables d'un redressement¹⁸.

Il ajoutera quelques mois plus tard, en conclusion d'un numéro consacré à l'annexionnisme :

Nous vivrons si nous sommes des vivants [...] nous vivrons dans la mesure où nous serons un peuple créateur. Sans un minimum de biens matériels, sans vigueur intellectuelle, et sans caractère, les Canadiens français iront à la dérive, quel que soit leur régime politique [...] Il faut effacer en soi toute trace de colonialisme [...], stimuler notre vouloir-vivre¹⁹.

Les répondants

Dans son étude sur la poésie au Québec, Jacques Blais a analysé les réponses à cette enquête²⁰. Il en résulte, selon lui, trois orientations : il y a ceux qui se cramponnent à la France, ceux qui préfèrent voir une association au Canada anglais, et ceux qui entrevoient le destin américain du Québec. « Mais, ajoute-t-il, la question qui se pose désormais, ce n'est plus de choisir la meilleure des options habituelles, américaine, canadienne ou française, mais de choisir entre ressembler à autrui ou se définir comme différent²¹ ».

Nous étudierons de notre côté les résultats de cette enquête en fonction du sens donné au mot « culture » par les uns et par les autres : soit l'expression d'une civilisation, soit son expression artistique, en tenant compte des réponses soumissionnées par les intellectuels et par les artistes au cours de deux saisons, 1940-1941 et 1941-1942, à *L'Action nationale* ainsi qu'à celles envoyées, en référence à cette enquête, au *Quartier Latin*, à *La Revue populaire*, au journal *Le Jour*, à *La Revue moderne* et à la revue *Amérique française*. La question que pose *L'Action nationale* est la suivante :

18. Candide, « Chroniques dans la cité. Lettres amicales », *L'Action nationale*, novembre 1940, p. 278-280.

19. ANDRÉ LAURENDEAU, « Conclusion [à l'enquête sur l'annexionnisme au Canada français] », *L'Action nationale*, juin 1941, p. 536.

20. JACQUES BLAIS, *op. cit.*, p. 199-212.

21. *Idem*, p. 206-207.

Existe-t-il une culture canadienne-française, distincte de l'étatsunienne, de l'anglo-canadienne et de la française, ou, plus humblement, cette culture est-elle en voie de formation ? Dans quel sens devons-nous orienter cette culture²² ?

Saison 1940-1941

L'Action nationale : les intellectuels se prononcent

La plupart des répondants introduisent leur réflexion en proposant d'abord une définition du mot « culture ». Ils préféreront s'attarder à son sens large de « civilisation » plutôt que de se référer aux « œuvres ou aux créateurs » auxquels faisaient allusion Groulx et Laurendeau. Car, si les répondants reconnaissent aisément dans la langue française, la religion catholique, les mœurs et l'histoire canadienne les caractères distinctifs de la culture canadienne-française, l'expression ou l'interprétation de ces traits spécifiques dans des œuvres artistiques originales et personnelles leur apparaît inexistante.

Ainsi, pour le futur diplomate **Marcel Cadieux** et l'avocat **Paul Tremblay** qui signent conjointement la première réponse²³, la culture est une action intellectuelle posée en vue d'une expression originale, mais, ajoutent-ils,

il serait ridicule de restreindre le sens du mot culture à la seule pratique des beaux-arts [...] Les modes d'expressions articulés, tels que la musique, la littérature et les beaux-arts sont des manifestations importantes, mais elles sont loin d'être les seules [...] Il devient clair que si l'on entend par culture uniquement l'originalité dans la production artistique et intellectuelle, il est alors extrêmement difficile de prétendre qu'il existe une culture canadienne-française {...} ».

Par contre, les auteurs reconnaissent dans la conception de la vie sociale une véritable culture originale canadienne-française, définie comme étant essentiellement chrétienne, conservatrice, plus littéraire que scientifique, mais également « alimentée dans ses conceptions pratiques par le génie américain et constituée dans l'ordre économique, juridique et politique par de larges emprunts à la culture anglaise ». Quant à son avenir, avant de penser aux beaux-arts, à la littérature ou à la danse, les auteurs jugent qu'il faudra d'abord atteindre un degré d'aisance économique. Pour eux, cette culture demeurera catholique, liée à la pensée fran-

22. LA DIRECTION, « Avant-propos », *L'Action nationale*, novembre 1940, p. 253.

23. MARCEL CADIEUX et PAUL TREMBLAY, « D'une culture canadienne-française », *L'Action nationale*, novembre 1940, p. 258-273. Compte tenu du nombre de réponses que nous tentons de résumer, nous ne donnerons pas la page de chacune des phrases citées, mais uniquement la référence à l'article.

çaise, mais elle devra, compromis oblige, se dégager de l'influence américaine et collaborer davantage avec les Canadiens anglais.

Trois écrivains joignent leur voix²⁴. **Victor Barbeau** compare le Canada à la Suisse qui a su déployer différents foyers de culture. Il nie l'existence d'une culture proprement canadienne et ajoute-t-il, « il serait mortel pour le Canada français de s'isoler et de se concentrer exclusivement sur son existence nationale ». Pour **Ringuet** (pseudonyme de Philippe Panneton), la culture est tributaire de l'environnement et de l'endroit de notre naissance. Elle est embryonnaire ; il serait donc difficile de chercher à l'orienter. « Contentons-nous d'abord de nous cultiver » écrit-il. Quant à **Alfred Desrochers**, s'il a crû un jour à la possibilité d'une culture canadienne-française distincte, son pessimisme s'accroît de plus en plus.

Réfractaire aux expressions artistiques nouvelles, l'ethnologue **Marius Barbeau** observe plutôt le déclin de la culture canadienne-française qui, en trois phases, depuis son implantation en Amérique, puis son orientation nationale au XIX^e siècle, est en voie de disparaître par son métissage avec « des immixtions étrangères qui diluèrent ses sources et obscurcirent la tradition ». Il en conclut que cette richesse folklorique unique est maintenant « ballotée par les soubresauts de l'industrie moderne. Nous sommes désormais condamnés à errer à l'aventure, dépaysés et en quête de nouveautés²⁵ ». L'éditeur **Albert Pelletier** partage cette vision pessimiste de Desrochers et Barbeau, mais pour des raisons opposées. Car, si la culture canadienne-française s'est développée en assimilant des influences étrangères de France, d'Angleterre et des États-Unis, il observe que les rôles sont maintenant renversés et que, par manque de personnalité et d'initiative, nous nous laissons de plus en plus assimiler. « Qu'y a-t-il de typiquement canadien-français dans les produits culturels qu'on nous offre actuellement comme le cinéma, les émissions radiophoniques, les journaux, la littérature et la musique ? demande-t-il. Notre classe instruite est éduquée à mâchouiller l'idéal et à tourner le dos au réel. Nous sommes impuissants à penser, à agir, à vivre par nous-mêmes ». Il conclut que nous aurons une véritable culture « lorsque nous aurons formé des personnes capables d'initiatives, dont les productions porteront une authentique marque d'origine, distincte de la française, de l'anglaise, de l'étatsunienne²⁶ ». Le poète **Clément Marchand** est le premier et l'un des rares répondants à prendre

24. « D'une culture canadienne-française. Réponses de MM. Barbeau, Ringuet et Desrochers », *L'Action nationale*, janvier 1941, p. 39-45.

25. MARIUS BARBEAU, « Déclin de la culture canadienne », *L'Action nationale*, février 1941, p. 125-134.

26. ALBERT PELLETIER, « À propos d'une culture canadienne-française », *L'Action nationale*, février 1941, p. 34-139

des distances avec le discours groulxien et à se projeter dans l'avenir. « Si je nous regarde vive avec des yeux neufs », écrit-il, et tout en reconnaissant que la culture actuelle en est encore à un stade d'adolescence, il propose une perspective nouvelle : celle de la durée dans laquelle s'inscrit la possibilité de progrès.

La question est fort simple. Durerons-nous ? Ou serons-nous assimilés par l'Angleterre ? Tout viendra de notre résistance ou de notre perméabilité. En ce siècle de compénétration des races et des idées, on a vu la notion de culture s'universaliser, perdre de sa couleur et de ses particularismes. Nos intellectuels se sentent de plus en plus attirés par la production littéraire et artistique des États-Unis. Les événements aidant, ne se peut-il pas que ceux qui tiendront une plume vers l'an 2000 soient des écrivains américains de langue française ?²⁷

Pour l'homme de science **Cyrias Ouellet**, il ne fait aucun doute que « nous sommes devenus différents de ceux dont on a hérité des éléments culturels, mais avons-nous pour autant produit quelque chose par nous-mêmes, se demande-t-il en évitant d'y répondre. Notre production nous permet-elle de penser que nous en sommes rendus là ? » S'il admet, à juste titre, qu'on ne peut diriger l'avenir d'une culture, il semble incapable d'en imaginer l'orientation future car si « une culture vaut par ce qu'elle introduit de nouveau dans le monde, son essence est d'être imprévisible²⁸ ».

Olivier Maurault, sulpicien, recteur de l'Université de Montréal et cofondateur de la Société des Dix, n'entrevoit d'autre avenir que celui dans lequel la culture canadienne-française s'est forgée à ce jour. Elle sera toujours catholique : « Notre âme, notre esprit, nos manières de vivre ont été modelés par l'Église. C'est dans notre catholicisme que notre culture trouvera une mission propre, vraiment digne d'elle ». Par contre, devra-t-elle s'inspirer uniquement de la réalité québécoise ou s'ouvrir à la réalité canadienne ? Une question délicate, convient-il, car « les anglais sont majoritaires dans la finance et la politique. Pouvons-nous nous passer d'eux ?²⁹ ». Les réflexions de **Jean-Charles Falardeau**, alors étudiant à Chicago auprès du sociologue Everett Cherrington Hughes, apportent un vent d'air frais à ce débat qui s'enlise dans l'ambivalence. Pour lui, la culture canadienne-française s'insère dans un contexte de voisinage avec l'Europe, les États-Unis et le Canada anglais auxquels elle s'oppose par des « contrastes distinctifs, » : la religion, la langue, l'histoire. Elle devrait s'exprimer dans « une œuvre de maturation originale,

27. CLÉMENT MARCHAND, « Réponse à l'enquête de l'Action Nationale », *L'Action nationale*, février 1941, p. 140-143.

28. CYRIAS OUELLET, « D'une culture canadienne-française. On ne « dirige » pas une culture », *L'Action nationale*, mars 1941, p. 207-209.

29. OLIVIER MAURULT, « Notre culture demain », *L'Action nationale*, mars 1941, p. 218-221.

maturation multiforme, stimulée et exprimée d'abord par des voix personnelles, puissantes, significatives ». Retrouve-t-il ces éléments dans la littérature ? « Il y a très peu de littérature *gratuite* qui ne soient pas des copies d'œuvres d'auteurs français. Peut-être faudrait-il explorer davantage comme substratum fécond, originel et original [...] le folklore indien ou typiquement canadien déjà exploité davantage par la musique et la peinture ». Il conclut qu'il n'y a pas encore de culture spécifique qui se manifesterait par des réussites individuelles. Son avenir dépend du climat ambiant dans lequel pourra s'épanouir une culture qui se manifesterà dans des œuvres individuelles originales. Pour cela, conclut-il, « il faut reprendre contact avec la culture française, et pas seulement avec celle du XVIII^e ou le Paris de Saint-Sulpice, mais avec celle des tous les âges dans toutes ses manifestations³⁰ ».

Léon Lortie, professeur de chimie à l'Université de Montréal, craint pour sa part les conséquences de l'isolement d'une culture qui s'est développée en mode de survivance et qui a conduit des intellectuels à se méfier de la France *républicaine*, à combattre l'américanisation et à résister à l'influence anglaise. Cette volonté de conserver intacte une tradition culturelle n'est pas sans répercussion sur la qualité même de celle-ci. Il ajoute : « Le développement en vase clos a eu comme résultat la médiocrité, le manque de compétence et l'absence de rayonnement. Il semble que pour conserver intactes nos traditions, on ait eu recours à un antiseptique. Son effet fut non seulement d'éviter l'altération du produit mais d'entraver aussi la production d'un bouquet. Au milieu des courants d'idées qui transforment le monde, resterons-nous comme une flore reliquale, une autre façon de se fossiliser ?³¹ »

Si le critique littéraire et père dominicain **Gabriel-M. Lussier** rejoint la position d'Olivier Maurault en avril 1941 dans *L'Action nationale*³², l'auteur se montre cependant beaucoup plus critique dans la revue *Regards* où paraît en mai suivant un texte terminé le 10 décembre 1940, soit au début de l'enquête³³. Il reproche, entre autre, à Laurendeau de proposer « tendancieusement » des choix entre différentes directions (américaine, française, canadienne), ce qui lui paraît

30. JEAN CHARLES FALARDEAU, « Existe-t-il une culture canadienne-française, définitive ou en voie de formation ? Dans quel sens devons-nous orienter cette culture ? », *L'Action nationale*, mars 1941, p. 209-217.

31. LÉON LORTIE, [Sans titre. Réponse à l'enquête], *L'Action nationale*, avril 1941, p. 316-321.

32. GABRIEL-M. LUSSIER, o.p. « D'une culture canadienne-française », *L'Action nationale*, avril 1941, p. 310-315.

33. GABRIEL M. LUSSIER, o.p. « Culture canadienne-française », *Regards*, vol. II, n° 1, mai 1941, p. 97-107.

aussi « étrange que oiseux ». Pour Lussier, il n'y a qu'une seule voie pour l'avenir de la culture canadienne-française : c'est « d'être fidèle à soi-même, avoir confiance en ses propres racines, prendre sur soi les risques de juger et de marcher seul ». La seule vraie direction est celle qui conduit à l'authenticité, en autant que ce « soi-même » se déleste de ses principaux défauts : l'envie, notre vice national et le sentiment d'infériorité qui caractérisent les canadiens-français ». Dans cette perspective, l'art n'a pas à choisir systématiquement des sujets canadiens-français pour être identifié comme expression de la culture. « Un art qui se met à prêcher une morale cesse d'être un art ; une culture qui se fourvoie dans l'action nationale ou politique, cesse d'être une culture ».

À l'opposé de la plupart des répondants de *L'Action nationale*, **Guy Sylvestre**, qui publie ses premières critiques littéraires au journal *Le Droit*, est l'un des premiers à reconnaître l'existence d'une littérature canadienne-française distincte. Il écrit : « Je pense que notre poésie en est réellement à ses premières heures d'existence comme entité autonome, comme réalité indépendante [...] et une prise de conscience de notre existence distincte³⁴ ».

Les réponses se multiplient. Le beau-père d'André Laurendeau, le juge **Antonio Perrault** entend comme culture canadienne-française une conception de la vie qui lui apparaît distincte, mais fragile devant celle des anglo-canadiens et des américains. Pour y résister il faut s'appuyer « sur les œuvres spirituelles de la France » en formant une élite et « en secouant la paresse qui annihile la plupart des nôtres et en soumettant les enfants au travail³⁵ ». Pour l'historien **Jean Bruchési**, la culture est liée l'existence d'un patrimoine intellectuel. Elle ne peut se concevoir sans une production d'œuvres artistiques, philosophiques, scientifiques et littéraires « qui donnent seules le droit de créer une tradition esthétique ou le droit d'inspirer un courant de pensée ». Le Canada français offre-t-il des œuvres de cette envergure ? « Personne n'oserait le soutenir. Est-ce à dire que nous n'avons aucune culture ? S'il n'a pas réussi à se donner une culture nationale fondée sur la culture française exclusivement, elle-même imprégnée de christianisme, il n'en a pas moins le droit de se réclamer précisément de cette culture française ». Pour résister à l'influence anglo-saxonne et américaine, une seule chose à faire : « nous cramponner de toutes nos forces à la culture française³⁶ ». Chez le prêtre éducateur **Albert Tessier**, c'est le milieu, et particulièrement la nature, et

34. GUY SYLVESTRE, « Situation de la poésie canadienne », *Le Droit*, 21 décembre 1940, p. 10 (Édité au *Droit* sous forme de brochure en 1941).

35. ANTONIO PERRAULT, « D'une culture canadienne-française », *L'Action nationale*, mai 1941, p. 397-400.

36. JEAN BRUCHÉSI, « D'une culture canadienne-française », *idem*, p. 400-403.

non une formation livresque, qui façonnera la personnalité canadienne-française. « Il y a autant d'universel dans un brin d'herbe canadien que dans les cèdres du Liban » écrit-il. Pour cela, il faut prendre racine, regarder intensément le réel, fouiller la simple réalité particulière avec son âme pour y découvrir l'universel³⁷ ». **Valdombre** (pseudonyme de l'écrivain Claude-Henri Grignon) épouse la même orientation que Tessier. « Notre survivance reste intimement liée au sol qui contient tout le passé, toutes nos traditions, nos mœurs, notre foi et notre langue. Notre culture n'a pas besoin d'être essentiellement française car elle l'est déjà par ses origines. Elle sera canadienne-française tant et aussi longtemps que nous garderons nos terres, c'est-à-dire notre foi, notre langue, nos coutumes³⁸ ». À l'opposé, l'anticonformiste **François Hertel** (pseudonyme de Rodolphe Dubé) met plutôt sa foi dans la jeune génération et dans la création artistique.

Nous devons vivre et écrire et rêver et créer comme si nous étions sujets libres d'un pays autonome. Ce pays aurait sans doute beaucoup à recevoir de la France. Il tendrait pourtant à s'émanciper et il apprendrait peu à peu à vivre de son propre cru. Si nous n'avions plus de Suzor-Côté, d'Émile Nelligan, de Marie-Victorin, nous aurions plus de raisons d'être ce que nous sommes. Nous devons tendre à plus d'originalité de vie et d'expression dans tous les domaines de la création³⁹.

Le Quartier latin : le milieu artistique réagit

Dans la foulée de cette enquête et pour souligner son 20^e anniversaire, *Le Quartier latin* publie coup sur coup en avril 1941 deux numéros thématiques : *Le problème canadien-français* (4 avril) et *La Cité nouvelle* (25 avril) tout en accordant un espace important à la production artistique comme expression de la culture.

Le premier numéro énonce les problèmes (démographiques, économiques, constitutionnels, éducatifs, culturels) et les lignes de force (la famille, l'artisanat, la paroisse, l'habitant, la langue). Il se termine par un épilogue signé par l'économiste Édouard Montpetit qui conclut que le seul moyen de défense contre les infiltrations étrangères est le refuge dans la culture : « Nous braverons l'excentricité, dit-il, en ravivant nos principes religieux et nos traditions ethniques⁴⁰ », et par le chanoine **Lionel Groulx** qui rappelle que « seul, notre attachement à l'Église, à la France et à notre histoire, nous permettra de faire face à l'avenir⁴¹ ».

37. ALBERT TESSIER, « D'une culture canadienne-française », *idem*, p. 403-405.

38. VALDOMBRE, « Notre culture sera paysanne ou ne sera pas », *idem*, juin 1941, p. 538.

39. FRANÇOIS HERTEL, « Honni soit qui mal y pense », *idem*, p. 543-545.

40. ÉDOUARD MONTPETIT, « Pour une doctrine », *Le Quartier latin*, 4 avril 1941, p. 14.

41. LIONEL GROULX, « Notre maître, le passé », *idem*, p. 14.

Après un bref survol historique, l'architecte **Marcel Parizeau**, entrevoit l'avenir de l'architecture au Québec dans son inspiration à l'art contemporain français : « Sauver la tradition française ne veut pas dire l'imitation servile ou le maintien des formes du passé [...], écrit-il. Nous devons appliquer notre esprit au problème nouveau, dans un esprit nouveau. [...] Le passé doit nous aider à mieux comprendre le présent et non en fermer l'accès⁴² ». Pour le critique d'art **Reynald** (pseudonyme d'Éphrem-Réginald Bertrand), l'art est en quête d'âme. « Le passé commence à mourir [...] Le présent est sans maîtres ni forme [...] La solution sera française. Les méthodes pourront être les mêmes, mais les sujets seront conditionnés par notre histoire et notre milieu⁴³ ». **Ringuet** évite de son côté de parler de contenu littéraire. Il s'en tient à une critique du milieu. Pour lui, il y aura une littérature le jour où il y aura une masse suffisante d'auteurs, de lecteurs, de bibliothèques et de librairies. Mais, pour l'instant, il n'y a pas d'intérêt pour la lecture dans la population⁴⁴. Le critique de théâtre **Jean Béraud** (pseudonyme de Jacques Laroche) s'en tient également à la problématique de la réception. Tant que les éducateurs considéreront le théâtre comme un art immoral ou un divertissement de cirque, il sera difficile de créer un véritable théâtre canadien-français⁴⁵. Le pianiste et critique musical **Léo-Pol Morin** interroge à la fois le créateur et la réception. Tout en admettant qu'il existe des musiques produites par des Canadiens, il avoue qu'il est plus difficile de définir le caractère et la valeur de cette production :

Nous rejetons cette règle arbitraire qui voudrait que, pour être canadienne d'esprit, notre musique dût nécessairement être basée sur le folklore [...] Si séduisante et si commode que soit cette idée du folklore comme source d'originalité, elle n'est pas absolue [...] Nous avons le devoir de nous défendre contre une formule d'art uniquement faite de grimaces superficielles et de canadianismes, comme c'est le cas de toute une littérature et d'une peinture sans avenir et sans caractère.

Il aborde ensuite la réception de cette musique :

La vie des compositeurs demeure une anomalie en notre province.[...] Le passé ne nous appartient plus. Mais l'avenir ? On y est indifférent [...] Il y avait, hier comme aujourd'hui, notre coupable indifférence aux choses de l'art et de l'esprit, notre incurable apathie, le mépris de soi-même. Ce complexe d'infériorité, ce doute affreux et bête de soi, cette incapacité d'admirer ce qui est canadien. C'est là notre grande misère⁴⁶.

42. MARCEL PARIZEAU, « L'influence française et notre architecture », *idem*, p. 4.

43. REYNALD, « L'art en quête d'âme », *idem*, p. 4.

44. RINGUET, « Qu'attendent nos écrivains pour nous donner une littérature ? », *idem*, p. 5.

45. JEAN BÉRAUD, « Le problème du théâtre au Canada français », *idem*, p. 5.

46. LÉO-POL MORIN, « Pour une musique canadienne », *idem*, p. 5.

Le numéro suivant du *Quartier Latin*, consacré cette fois à « La Cité nouvelle », propose un dossier tourné vers l'avenir. On serait donc en droit de s'attendre à y trouver des propositions différentes du numéro précédent. Est-ce vraiment le cas ?

L'écrivain et botaniste **Louis-Marcel Raymond** se demande si l'on devrait plutôt parler d'une littérature française au Canada : « Il apparaît difficile à un rameau détaché du tronc français et planté ailleurs de vivre une aventure littéraire personnelle, mais pas impossible. Nous sommes maintenant parvenus à ce point où une littérature originale peut naître chez nous. Le cordon ombilical est maintenant coupé⁴⁷ ». **Paul Dumas**, médecin et critique d'art, se plaint de la manière de penser et d'agir des Canadiens français qui préfèrent s'inspirer de la culture des autres, Anglais, Américains, Français. « Cette manie de l'imitation a fait de nous des êtres disparates, sans caractère ethnique distinctif ». Il ajoute pourtant du même coup que « si nous voulons durer et grandir, nous n'avons qu'une issue : exalter en nous l'esprit français afin de devenir de meilleurs Canadiens ». Et il en conclut qu'une civilisation originale ne pourra être atteinte que lorsque le problème d'une culture individuelle sera résolu⁴⁸. Le peintre **Jacques G. de Tonnancour** suggère la lucidité. « Ne devrions-nous pas laisser tomber nos illusions et faire courageusement notre table de valeurs ? » Selon lui, le Canadien-français agit par cliché, par convention et non par tradition. « Nous ne sentons pas, nous ne pensons pas ». Pour combler cette ignorance qui conduit à une fausse conception des arts plastiques, il suggère de rechercher une formation authentique telle que la proposent Maurice Gagnon et le Père Marie-Alain Couturier, et de se tourner vers l'art français moderne, car « tant que nous chercherons à faire canadien en art nous n'aurons pas d'art canadien. Nos traîneaux rouges ne nous y mèneront pas⁴⁹ ». Le compositeur **Jean Vallerand** fait un constat fort simple : avant de se questionner sur l'avenir de l'art musical, il serait important de connaître d'abord les rares compositeurs canadiens qui existent déjà et de jouer leurs œuvres. Il faudrait également que les écoles de musique qui forment surtout des instrumentistes puissent offrir une formation adéquate en en enseignant à la manière française le métier complexe de compositeur qui pourra par la suite forger sa propre personnalité⁵⁰. En référence à l'enquête de *L'Action nationale*, et particulièrement à l'article de Marius Barbeau, **Jean Charles Falardeau** se demande s'il ne serait

47. MARCEL RAYMOND, « Éléments de notre destin littéraire », *Le Quartier latin*, 25 avril 1941, p. 8.

48. PAUL DUMAS, « La culture intellectuelle au Canada français », *idem*, p. 8.

49. JACQUES G. DE TONNANCOUR, « Pour un art canadien », *idem*, p. 9.

50. JEAN VALLERAND, « La musique au Québec. Conditions de son avenir », *idem*, p. 9.

pas préférable de parler du retard plutôt que du déclin de la culture canadienne-française. Il constate que le milieu est asthénique et exsangue et que le climat social est loin d'être favorable à son développement. Il reprend les arguments de Groulx pour en expliquer les causes. Il faudrait donc selon lui « réapprendre à penser canadien avec un esprit français, nous refuser à un certain envahissement étatsunien pathologique et affirmer par des actes personnels la vitalité d'une source et de notre âme retrouvée⁵¹ ». Quant à l'écrivain **André Giroux**, le constat est simple et sans appel : « Rejeter la culture française équivaldrait pour notre âme à un arrêt de mort⁵² ».

Le Jour : autres réactions du milieu artistique

Parmi ces jeunes auxquels fait allusion Hertel dans *L'Action nationale* de juin 1941, deux d'entre eux publient leur position dans le journal libéral *Le Jour*. Le jeune journaliste Émile-Charles Hamel, affirme qu'il faut chercher notre américanité. « Chez nous, il s'est trouvé, et se trouve des hommes pour chercher à nous affranchir des formules étrangères, pour tenter de « faire canadien » autrement que par un détail de vocabulaire ou de dessin⁵³ ». Il donne quelques exemples en musique : Alfred Laliberté, Auguste Descarries, Hector Gratton, Maurice Blackburn, Ernest MacMillan. Profitant de l'exposition des jeunes artistes indépendants présentée par le Contemporary Art Association au magasin Morgan, le critique d'art **Charles Doyon** poursuit la réflexion de Hertel et de Couturier. « Il existe, dit-il, une peinture canadienne tout comme il existe une musique autochtone », et mentionne au passage quelques compositeurs qui font preuve d'originalité, dont Maurice Blackburn, Gabriel Cusson et Hector Gratton. « Dans cette mutation ardue et incessante, nous voulons, nous Canadiens, avoir une part plus importante dans l'avenir. Puisque tel est le but de certains enseignements nouveaux, ne cherchons pas la vérité ailleurs en nous recroquevillant sur un passé amorphe. Plaçons l'avenir du côté de la liberté et de l'esprit. L'œuvre créatrice s'accomplira⁵⁴ ».

51. JEAN-CHARLES FALARDEAU, « Notre retard culturel et ses causes historiques », *idem*, p. 11.

52. ANDRÉ GIROUX, « Avons-nous le droit de rester français ?, *idem*, p. 11.

53. ÉMILE-CHARLES HAMEL, « Vers un art canadien », *Le Jour*, 1^{er} février 1941, p. 2.

54. CHARLES DOYON, « Peinture moderne canadienne », *idem*, 14 juin 1941, p. 7.

Saison 1941-1942

L'Action nationale : les intellectuels répliquent

Le débat se poursuit à la saison suivante. Dans un langage fleuri, ménageant la chèvre et le chou, **Édouard Montpetit** se demande :

comment dénouer le nœud gordien d'une existence que menacent tant de complications et qui s'accomplit dans des conditions artificielles dont le faisceau se constitue à l'étranger ? On continue de penser et de croire à la française dans les murs d'une école américaine ou sous les voûtes d'une de ces délicieuses églises dont le clocher bien pris dans la terre, regarde au loin frémir l'Atlantique à l'appel de ses voix⁵⁵.

Pour lui, il est possible de vivre en Amérique en utilisant le progrès américain tout en restant français. « Nous redoutons le contact anglo-saxon, dit-il, parce que nous savons ce qu'il représente pour nous d'embûches et de dangers, mais nous subissons sans révolte les pénétrations américaines. Le jour où nous plierons la formule américaine à notre génie français plutôt que de la subir, nous serons non seulement sauvés mais fortifiés ». Comme pour Olivier Maurault, seul l'attachement aux traditions permettra de ne plus craindre l'américanisme « qui n'est un danger que si nous nous laissons dominer par lui plutôt que de le prendre en croupe dans notre course vers l'étoile ». Selon l'agronome et futur écologiste **Pierre Dansereau**, les Canadiens français ont conscience de posséder une personnalité commune, d'être une nation, et ils cherchent une expression constitutionnelle adéquate, mais « trois forces agissent actuellement sur ce groupe. Est-il possible à l'heure actuelle de choisir et de doser respectivement ces influences ? Les accepter et les utiliser, probablement⁵⁶ ».

Le directeur de *L'Action catholique* de Québec, **Eugène L'Heureux**, ne peut concevoir le progrès canadien-français sans tenir compte du voisinage anglo-canadien et étatsunien « voulu par la Providence ». Reprenant les arguments de Marius Barbeau, il observe que la culture canadienne-française traverse une crise dangereuse. « Que nous soyons, après la guerre, citoyens américains, canadiens ou même québécois (en supposant cette dernière hypothèse soutenable), un effort soutenu de réaction s'imposera si nous voulons conserver à notre culture un minimum de personnalité. Quant à l'influence française de la France, il faut appréhender son déclin chez nous si ce pays reste amoindri après la signature de la paix ». Mais, il ajoute du même coup que si les Canadiens français veulent se

55. ÉDOUARD MONTPETIT, « D'une culture canadienne-française », *L'Action nationale*, septembre 1941, p. 46-52.

56. PIERRE DANSEREAU, « D'une culture canadienne-française », *idem*, p. 53-54.

pourvoir d'une culture qui leur soit propre, celle-ci devra être « de caractère bien français, imprégnée de catholicisme et conforme aux exigences du milieu canadien, voire américain⁵⁷ ».

L'approche de l'historien **Guy Frégault** nous semble plus cinglante. Qu'on en juge par cet énoncé : « L'ère n'est plus des clercs aux mains diaphanes qui ont fait perdre à la culture toute couleur vivante, toute sa force et presque tout son sang. La culture, déracinée du réel, doit être replantée au cœur de nos soucis les plus actuels » Pour l'auteur, la culture est un style de vie qui doit se distinguer de manière originale. Mais est-ce que cette culture canadienne-française a une âme qui lui est propre ? Sa réponse est sans équivoque : « Il n'y a pas de culture canadienne-française parce qu'il n'existe pas, ou du moins pas encore, de nation canadienne-française. Mais il existe une culture française et je crois qu'elle est nôtre⁵⁸ ». Pour l'écrivain **Léo-Pol Desrosiers**, la culture canadienne-française repose sur quatre piliers : l'âme française, la géographie, la religion et l'histoire, mais dans « une ambiance anglaise d'une force terrifiante ». Comme chaque groupement social n'est semblable, il va de soi que cette culture possède sa propre originalité, ce qui ne veut pas forcément dire cependant qu'elle atteint un haut niveau de force et de grandeur. « Elle pourrait être médiocre et dans ce cas, notre originalité ne sera pas patente. Mais, dans aucun cas ce particularisme m'empêchera d'atteindre l'universel⁵⁹ ».

Au moment de ces discussions, le franciscain **Edmond Gaudron** fonde en 1940 la revue *Culture* en vue d'établir un dialogue entre Canadiens français et anglais et un lieu d'échange au-delà de la langue et de la religion. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la réponse qu'il envoie à *L'Action nationale* :

La trop grande distance qui nous sépare de la France suffit déjà à nous faire abandonner l'idée de rester uniquement français. Notre pacte fédératif nous empêche d'y songer, en même temps qu'il nous interdit de nous soumettre à une influence américaine. Rien ne s'oppose en soi que nous dirigions le développement de nos ressources intellectuelles et artistiques dans le sens d'une culture exclusivement canadienne-française. Mais cela risquerait de nous réduire à un état d'isolation qui nous condamnera d'avance à l'insuccès. Les possibilités de notre plein développement individuel se trouvent plutôt dans une compréhension mutuelle des deux grands groupes nationaux du Canada. Il faut nous comporter comme si nous cherchions quelque part un complément de nous-mêmes. C'est dans une mutuelle

57. EUGÈNE L'HEUREUX, « Notre culture demain », *idem*, octobre 1941, p. 140-143.

58. GUY FRÉGAULT, « Notre culture française », *idem*, p. 144-147.

59. LÉO-PAUL DESROSIERS, « Réalités canadiennes-françaises », *idem*, p. 147-150.

intelligence entre canadiens-français et canadiens-anglais que nous trouverons les meilleures garanties de notre survivance⁶⁰.

Le dernier répondant, le philosophe et théologien dominicain **Louis Lachance**, juge que la culture canadienne-française est encore jeune et manque par conséquent d'originalité. Il lui semble donc peu probable que ce peuple arrive à former un groupe distinct. « En quoi nous distinguons-nous ? se demande-t-il. Sans parler de nos penchants à la spéculation et de nos dons artistiques, nous semblons nous passionner bien autrement que nos concitoyens anglophones pour la politique et la religion. Nos propensions aux prouesses dialectiques y trouvent un meilleur et plus facile épanchement ». Il reconnaît des influences importantes parmi lesquelles la religion, le droit, la langue, la nature, le folklore, famille et la paroisse. Il conclut par cette phrase sibylline : « Toujours et partout, sachons être de bons Canadiens français, en communion constante avec ces deux sacrements de la Divinité que sont la nature et la grâce, et nous y trouverons la garantie de posséder l'avenir⁶¹ ».

Pour clore la discussion, André Laurendeau sollicite le point de vue de quelques observateurs étrangers⁶². Le directeur des relations extérieures de l'Université McGill, **Wilfrid Bovey** croit que même si cette culture canadienne-française ne trouve pas encore son expression dans la littérature et les arts, elle se développe lentement avec le temps, particulièrement dans le milieu rural. Il observe que, si « l'urbanisation l'a quelquefois détournée vers l'anglicisation ou vers l'américanisation, on n'a qu'à passer à la campagne pour se rassurer. Héritier d'un passé qu'ont bâti ses citoyens dans le Nouveau Monde, Il nous faut un Canada français qui restera à jamais fidèle à la pensée qu'il crée de jour en jour dans ce cher pays⁶³ ». Professeur invité à l'Université Laval, **Auguste Viatte** juge qu'une culture se développe, non pas par ses emprunts, que ce soit à l'Angleterre, à la France ou aux États-Unis, mais par sa capacité d'invention. « Une culture ne s'enrichit pas de copies, mais d'apports successifs, résultat spontané d'un élan vers la sincérité qui ne fera qu'enrichir le patrimoine de cette civilisation française qui représente diamétralement l'inverse de l'exclusivisme ou de la standardisation⁶⁴ ». Professeur de littérature à l'Université de Toronto, **Félix Walter**, estime que la culture cana-

60. EDMOND GAUDRON, o.p. « D'une culture canadienne-française, Notre passé est-il le signe de notre avenir ? », *idem*, novembre 1941, p. 220-226.

61. LOUIS LACHANCE, o.p. « D'une culture canadienne-française », *idem*, janvier 1942, p. 58-72.

62. ANDRÉ LAURENDEAU, « Notre culture vue par des observateurs étrangers », *idem*, décembre 1941, p. 314.

63. WILLIAM[sic] BOVEY, « Votre mission », *idem*, p. 315-317.

64. AUGUSTE VIATTE, « Culture et nationalité », *idem*, p. 317-321.

dienne, tant française qu'anglaise, est encore à l'état d'imitation et d'emprunt. Il croit cependant qu'au Canada français, on tend à exagérer le matérialisme américain et d'en faire une sorte d'épouvantail. Pourtant, dit-il, « à côté des pacotilles qu'on peut y trouver, il y a de grands personnages de premier ordre et nous, Canadiens anglais de la génération actuelle, n'avons pas honte d'apprendre de ces grands Américains d'aujourd'hui⁶⁵ ». Le sociologue canadien et professeur à l'Université de Chicago, **Everett Cherrington Hughes**, juge la culture canadienne-française comme une culture intermédiaire équilibrée qui se situe entre celle des grandes métropoles et celle des milieux ruraux. Mais, selon l'auteur, cet équilibre entre le rural et l'urbain est en train de se rompre par le phénomène d'urbanisation. « Ce qui frappe le touriste, écrit-il, ce sont les traditions et la courtoisie », mais il constate aussi que le milieu francophone « pullule de ces professions dans lequel le système d'éducation les conduit (notaire, avocat, médecin) alors que la masse populaire s'intéresse à ce qui vient du milieu américain. Il faudra que l'intelligentsia produise une littérature populaire locale⁶⁶ ».

Le Quartier latin : les artistes reviennent à la charge

Au moment même où *L'Action nationale* termine son enquête, *Le Quartier Latin* du 19 décembre 1941, sous le thème « Notre mission française », rend hommage à Lionel Groulx qui a prononcé le 9 novembre précédent au collège Sainte-Marie une conférence intitulée *Notre mission française* dont un résumé paraît dans *Le Canada* le 11 novembre 1941. Le responsable du numéro, Jacques Genest, écrit en introduction : « La question n'est pas de survivre, de rester français. Cette étape est franchie. Il nous faut maintenant [...] rayonner, donner aux autres groupes français d'Amérique un peu des richesses que nous possédons⁶⁷ ». Attardons-nous aux deux articles consacrés à la culture en tant qu'expression artistique. Dans les deux cas, les auteurs demeurent dans la rhétorique que tient Groulx depuis son discours de 1928, à savoir que toute démarche artistique, individuelle et originale, « va à l'encontre de l'armature morale qui chapeaute la destinée humaine. L'art ne saurait pécher contre les règles de l'éthique sans pécher contre les règles de l'esthétique⁶⁸ ». Ainsi, le critique d'art **Rolland Boulanger**, écrit : « Malheur à celui qui peint exclusivement pour plaire aux sens, uniquement

65. FÉLIX WALTER, « Cultivons notre jardin », *idem*, décembre 1941, p. 321-325.

66. EVERETT CHERRINGTON HUGHES, « Crise de la culture canadienne-française », *idem*, p. 325-329.

67. JACQUES GENEST, « Notre mission française » [introduction], *Le Quartier latin*, 19 décembre 1941, p. 1.

68. LIONEL GROULX, *Nos responsabilités intellectuelles*, tract no. 6, Montréal, ACJC, 1928.

pour enchanter l'imagination, pour exalter seul le cerveau. La peinture est un art humain qui s'adresse à l'humain, non à un monstre, non à un atrophié⁶⁹ ». De son côté, le critique musical **Jean Vallerand** écrit un article parsemé de paradoxes. Coincé entre sa vocation de jeune compositeur (admirateur de Stravinsky) dont l'une des premières œuvres, *Le Diable dans le beffroi* sera créée le 21 février 1942, et sa nomination imminente au poste de secrétaire du Conservatoire de musique du Québec, appuyée par son maître, Claude Champagne, lui-même grand défenseur du folklore comme source d'inspiration d'une musique nationale, Vallerand reprend ici le thème qu'il avait développé un mois auparavant dans *Le Canada* dans lequel, tout en défendant la nécessité de recourir au folklore, il propose d'en créer un nouveau ! Il écrit :

En musique, la création d'un art national passe par deux étapes définies. Il est indispensable que des chants de folklore soient harmonisés ou orchestrés. Faire des symphonies avec des thèmes de folklore, cela prépare le terrain à l'éclosion d'une musique nationale. Pour que le miracle se produise, il faut que des musiciens puissent inventer leurs propres thèmes de folklore. Devant ces thèmes, chacun s'écrit, c'est du folklore. Et pourtant, ces thèmes n'auront jamais existé auparavant. Les compositeurs qui désirent à tout prix écrire de la musique canadienne doivent se souvenir qu'avant tout ils doivent connaître le folklore de leur pays. Une fois cette connaissance acquise, qu'ils se préoccupent uniquement de faire de la musique⁷⁰.

Et, pour demeurer dans le contexte de l'hommage à Groulx, il ajoute ensuite dans *Le Quartier latin* : « Produire des œuvres inspirées du folklore, voilà le rôle de la musique canadienne dans la mission française des habitants du Québec. Produire des œuvres belles qui ajouteront de nouveaux motifs de survivance à ceux qui déjà animent le vouloir-vivre de la nation canadienne-française⁷¹ ».

La Revue populaire : le milieu musical intervient. Folklore versus Jazz

Dans la foulée des propos de Jean Vallerand, d'autres musiciens emboîtent le pas. *La Revue populaire* propose, entre septembre 1941 et janvier 1942, une enquête sur une seule question : *Où va la musique canadienne ?* Gérald Danis introduit ainsi son propos :

Le sort de la guerre depuis plus d'un an nous a séparés de la France, notre pôle de culture à nous, Canadiens français [...] Cet événement prend donc une tournure

69. ROLLAND BOULANGER, « Pour un art pictural humain », *idem*, p. 6.

70. JEAN VALLERAND, « Le problème de la musique canadienne », *Le Canada*, 17 novembre 1941, p. 2.

71. JEAN VALLERAND, « Mission de la musique canadienne », *Le Quartier latin*, 19 décembre 1941, p. 6.

significative pour nous. Il nous met en présence d'un fait : celui de l'indépendance éventuelle du nouveau monde dans le domaine culturel. Cette réflexion nous a suggéré l'idée de faire le point [...] sur l'état actuel de notre vie musicale⁷².

Trois sujets retiennent son attention : le rôle du folklore dans la création d'œuvres musicales, l'influence du jazz et l'avenir de la musique moderne.

L'organiste et compositeur **Georges-Émile Tanguay** reconnaît l'importance du folklore, mais, ajoute-t-il, « il ne faudrait pas que notre admiration pour la musique du terroir fasse qu'on voit en elle une source d'inspiration indispensable⁷³ ». Quant au jazz, autrefois considéré comme négligeable, Tanguay admet qu'il laissera peut-être des traces dans la musique classique et prend pour exemple le *Rhapsody in Blue* de Gershwin. Enfin, sur la musique contemporaine, il observe que depuis quarante ans, un extraordinaire mouvement de novation est en marche. Il évite cependant de dire si ce mouvement a atteint le Québec. Le jeune chef d'orchestre **Jean Beudet** observe une tendance à abuser du folklore, si riche soit-il. Il croit que le compositeur devrait s'en servir avec plus de circonspection et donne en exemple *Le Sacre du printemps* de Stravinsky. Quant au jazz, il admet qu'il est une nécessité de la vie moderne tout comme le cinéma, le métro, et il y trouve, au point de vue strictement musical, des trouvailles harmoniques et rythmiques étonnantes. Il remarque son influence chez plusieurs compositeurs contemporains et cite en exemple *La Création du monde* de Darius Milhaud⁷⁴. Alors âgé de 72 ans, la pédagogue et organiste **Arthur Letondal** se prête au jeu de l'enquête. « Il est vrai, dit-il que le folklore est un grand inspirateur du caractère ethnique de la musique. Dans certains cas cependant, je trouve qu'il est trop tarabiscoté alors que son traitement demande un goût juste. Il faut habiller la mélodie avec le vêtement harmonique de son temps et c'est là une condition qu'on a peut-être ignorée ». Il classe le jazz sur le territoire de la musique populaire, donc « à côté de l'art véritable ». Il termine son propos par une analyse des conséquences du conflit mondial sur le Prix d'Europe qui conduit les lauréats vers des études aux États-Unis. « Faut-il le regretter ? » lui demande Gérald Danis. « Non, au contraire, lui répond Letondal, car cela nous sortira de notre isolement. L'apprentissage de la langue anglaise permettra au musicien d'avoir plus d'audace, de rejoindre plus facilement les sommités du monde musical américain et canadien⁷⁵ ».

72. GÉRALD DANIS, « Introduction », *La Revue populaire*, septembre 1941, p. 7.

73. GEORGES-ÉMILE TANGUAY, « Où va la musique canadienne ? », *idem*, p. 7, 60.

74. JEAN BEUDET, « Où va la musique canadienne ? », *idem*, octobre 1941, p. 7, 67.

75. ARTHUR LETONDAL, « Où va la musique canadienne ? », *idem*, p. 10, 55, 69.

Pour le compositeur **Claude Champagne**, l'avenir d'une musique authentiquement canadienne dépend beaucoup de l'essence rythmique et mélodique du folklore, « mais, précise-t-il, il n'est pas question ici du folklore autochtone (indien ou esquimau) mais du folklore d'origine européenne ». Selon lui, le folklore canadien est hybride car il provient de deux sources – française (par la mélodie) et écossaise (par le rythme) – qui se sont fusionnées. « Une musique véritablement canadienne n'existera qu'à partir du jour où on respirera dans l'atmosphère de notre vie musicale une ambiance de terroir qui résultera d'une longue et patiente incubation ». Quant à sa perception du jazz, son influence se fait peu sentir « car elle ne pénètre pas dans nos maisons d'éducation supérieure. À la réflexion, je me demande si ce n'est pas la musique moderne qui influence le jazz⁷⁶ ». Nationaliste convaincu, le compositeur et critique musical **Eugène Lapierre** choisit plutôt *La Revue moderne* pour imposer sa vision d'un style canadien de musique, laquelle sera déterminée « par nos origines, notre caractère, notre psychologie, notre histoire, notre géographie, pays vaste où l'hiver est rigoureux, et par des rythmes puisés dans le folklore⁷⁷ ».

Amérique française : un premier pas dans le futur

Cette revue littéraire fondée en novembre 1941 par le jeune poète Pierre Baillargeon, accueille de nouveaux auteurs davantage tournés vers l'avenir de la culture. Ainsi, pour le jeune compositeur **Jean Papineau-Couture**, il n'existe pas encore de musique canadienne et même si une telle musique existait, il lui serait impossible d'expliquer « ce qui la fait canadienne car les caractéristiques musicales ne se traduisent pas en mots : à vouloir le faire, on ne réussit qu'à tout embrouiller et à tout confondre ». Au-delà des styles nationaux, le compositeur entrevoit une musique plus universelle qui demeurera peut-être marquée par la culture française « mais cette influence ne sera jamais assez forte pour nous réduire à l'état d'embranchement de l'école française. » Et, comme Arthur Letondal et Léo-Pol Morin, l'auteur affirme qu'une « école canadienne ne naîtra que sous la plume des musiciens qui emploieront un langage de leur temps ou même devançant leur temps⁷⁸ ».

Marcel Parizeau sera quant à lui l'un des rares critiques à reconnaître l'existence d'une création artistique originale et à nommer les peintres contem-

76. CLAUDE CHAMPAGNE, « Où va la musique canadienne ? », *idem*, décembre 1941, p. 11, 13.

77. EUGÈNE LAPIERRE, « La musique : Un style canadien-français », *La Revue moderne*, avril 1942, p. 15, 27.

78. JEAN PAPINEAU-COUTURE, « Que sera la musique canadienne ? », *Amérique française*, octobre 1942, p. 24-26.

porains, figuratifs et abstraits, qui la représentent et à présenter une analyse substantielle de leurs œuvres où il conclut : « C'est la guerre actuelle qui aura favorisé cette poussée brusque et cet intérêt intense du public averti pour l'art contemporain. L'air de grande jeunesse qu'offre la peinture canadienne d'aujourd'hui tient peut-être à l'âge. L'art canadien, hésitant, n'a pas encore choisi la direction de son vol. Cela tient à des raisons extérieures ; la nation elle-même se met au point⁷⁹ ». La revue *Culture* (à laquelle nous avons référé plus haut) donnera également la parole aux artistes Henri⁸⁰ et Adrien Hébert⁸¹, Alfred Laliberté⁸² et J.-Robert Talbot⁸³ lesquels, plutôt que de s'interroger sur l'avenir d'une culture artistique, en confirmeront la présence en s'attachant surtout à raconter ses origines et son histoire.

Laissons le mot de la fin de cette enquête à **François Hertel** qui, dans un chapitre intitulé « Le salut par la culture indigène » rappelle que « nous manquons d'un fonds [sic.] de culture à nous [...] Certes notre passé fut grand. Une simple fidélité au passé, surtout si ce passé consiste en faits d'armes et en enracinement au sol, n'exalte pas dans les cœurs de la jeunesse contemporaine la mystique dont elle rêve. » Hertel fait appel à des créations originales qui s'éloignent des imitations paralysantes. Il reconnaît l'ébauche d'un renouveau littéraire tout comme il observe en musique la qualité des réalisations musicales d'un Cusson et d'un Blackburn et celle des tableaux d'un Borduas et d'un Pellan qui contribuent « à rajeunir notre regard ». Il conclut : « Pour parvenir à la maturité comme peuple, nous devons, tout en intensifiant notre culture héréditaire, et tout en conservant nos particularismes, nous rapprocher davantage de l'universel, de l'humain⁸⁴ ».

79. MARCEL PARIZEAU, « Peinture canadienne d'aujourd'hui », *Amérique française*, octobre 1942, p. 8-18.

80. HENRI HÉBERT, « Donnons-nous à l'art la place qui lui revient », *Culture* (Association de recherches sur les sciences religieuses et profanes au Canada), vol. III, n° 2, juin 1942, p. 145-148.

81. ADRIEN HÉBERT, « Existe-t-il une peinture d'interprétation spécifiquement canadienne-française », *Culture*, vol. III, n° 3, septembre 1942, p. 297-303.

82. ALFRED LALIBERTÉ, « Existe-t-il au Canada français une sculpture d'interprétation spécifiquement canadienne-française », *Culture*, vol. III, n° 3, septembre 1942, p. 292-296.

83. J. ROBERT TALBOT, « Avons-nous une culture musicale nationale ? », *Culture*, vol. III, n° 3, septembre 1942, p. 304-309.

84. FRANÇOIS HERTEL, *Pour un ordre personnaliste*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942, p. 31-41.

Conclusions de l'enquête

Des 53 répondants (dont certains ont réagi plus d'une fois), 35 proviennent du milieu intellectuel (66%) et 18 du milieu artistique (34%). Dans l'ensemble, les intellectuels se sont montrés beaucoup plus frileux à affirmer l'existence d'une culture artistique distincte et à nommer quelques créateurs, préférant s'en tenir aux caractéristiques sociologiques, déjà bien établies par Groulx, de la langue, de la religion et du mode de vie comme éléments d'une civilisation canadienne-française. S'ils ont pu répondre facilement à la question des origines, *D'où venons-nous ?*, ils ont été beaucoup plus ambivalents sur celle de l'existence d'une identité spécifique, *Que sommes-nous ?*, inexistante pour la plupart, sans tenir compte de la présence canadienne-anglaise et américaine. « Nous sommes impuissants à penser, à agir, à vivre par nous-mêmes » écrit Albert Pelletier. « Il faut avoir confiance en soi et prendre les risques de juger et de marcher seul », ajoute Gabriel M. Lussier. Très peu d'intellectuels auront donc été capables de penser la nouveauté, *Où allons-nous ?* et de se projeter dans un avenir plus ou moins rapproché.

Quelques fissures apparaissent cependant dans le discours porté par Lionel Groulx, particulièrement sur ce passé « notre maître » dont la référence est en voie de devenir un boulet qui empêche de penser le futur. « Le passé doit nous aider à mieux comprendre le présent et non en fermer l'accès » (Marcel Parizeau). « Le passé ne nous appartient plus » (Léo-Pol Morin). « Ne cherchons pas la vérité ailleurs en nous recroquevillant sur un passé amorphe (Charles Doyon). « Une simple fidélité au passé [...] n'exalte pas dans les cœurs de la jeunesse contemporaine la mystique dont elle rêve » (François Hertel). Jean-Charles Falardeau suggère d'aller au-delà de la culture française de l'Ancien Régime ou saint-sulpicienne pour s'ouvrir à la production plus récente. Léon Lortie craint les conséquences de l'isolement de cette culture qui s'est développée en mode de survivance.

Du côté des artistes créateurs, et bien qu'encore présente, la référence aux traditions et au folklore, n'est plus partagée par tous. Tendus vers le futur, certains proposent d'autres sources, plus universelles, tel Albert Tessier qui suggère de s'inspirer davantage de la nature. D'autres évoquent l'américanité. « Nos intellectuels se sentent de plus en plus attirés par la production littéraire et artistique des États-Unis. Les événements aidant, ne se peut-il pas que ceux qui tiendront une plume vers l'an 2000 soient des écrivains américains de langue française ? » (Clément Marchand). « Il faut chercher notre américanité » (Émile-Charles Hamel). Des musiciens entrevoient le jazz comme « une nécessité de la vie moderne » (Jean Beaudet), comme un style proprement musical dégainé de son enveloppe morale. Quelques-uns, enfin, entrevoient un avenir qui sera marqué par une recherche d'autonomie, d'indépendance et d'originalité. « Nous sommes

en mutation. L'avenir est du côté de la liberté », écrit Charles Doyon. « Il faut habiller la mélodie avec le vêtement harmonique de son temps » (Arthur Letondal). « Une école canadienne ne naîtra que sous la plume des musiciens qui emploieront un langage de leur temps ou même devançant leur temps. » (Jean Papineau-Couture). « Nous devons vivre et écrire et rêver et créer comme si nous étions sujets libres d'un pays autonome, Nous devons tendre à plus d'originalité de vie et d'expression dans tous les domaines de la création. » écrit le plus visionnaire de tous, François Hertel.

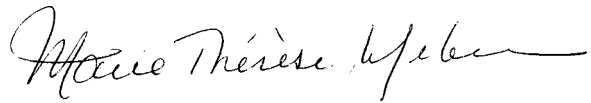
Dans le contexte de guerre que nous avons évoqué durant lequel plusieurs ont vécu un sentiment d'abandon, les réponses à l'enquête provoquée par les questions de Lionel Groulx auront probablement surpris André Laurendeau. L'enquête aura, en somme, provoqué des remises en question de l'édifice groulxien, éveillé le doute, permis un retour sur soi et révélé le clivage entre l'ambivalence des réponses de plusieurs intellectuels et les nouvelles perspectives proposées par ceux qui circulaient dans le milieu artistique. Laurendeau qui s'attendait peut-être à un résultat plus homogène, avait promis à ses lecteurs de publier ses propres conclusions⁸⁵. Mais en mars 1942, il oublia cette promesse pour s'engager résolument dans le débat sur le plébiscite. Il y revint en 1945 lors d'une conférence intitulée « Ce que nous sommes » qu'il termina, après un long détour sur l'histoire des Canadiens-français et sur leur appartenance à la culture française, par une réaction à cette phrase célèbre : « Au Québec, rien ne doit changer ». Laurendeau écrit alors en s'adressant à l'auteur français :

Bien des choses ont changé, Louis Hémon. Notre race est devenue urbaine ; elle a oublié plusieurs de ses chansons, elle a perdu quelque chose de sa gaieté, mais ses prières, son cœur humain, elle prétend les garder. Vieux lutteurs qui, loin de la terre, n'ont pas cessé de labourer et d'ensemencer, chercheurs, savants, poètes qui se lancent à la découverte comme jadis les coureurs des bois et les explorateurs [...] jeunesse qui brûle de reprendre et de rénover la tradition [...], jeunesse qui s'apprête à secouer rudement les vieilles léthargies coupables, on peut compter sur eux pour continuer et pour renouveler l'effort trois fois séculaire. On peut compter sur eux non pour survivre, mais pour vivre⁸⁶.

85. LA RÉDACTION, « Notre culture vue par des observateurs étrangers », *L'Action nationale*, décembre 1941, p. 314. Note 2 de l'introduction : « Nous donnerons nos propres conclusions en mars ».

86. ANDRÉ LAURENDEAU, *Ce que nous sommes*, Ottawa, Édition Le Droit, 1945, p. 21-22. Conférence prononcée au Château Laurier le 23 juin 1945 devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Quelques mois plus tard, Jean Papineau Couture amorce une démarche compositionnelle dégagée des contraintes de la tonalité et participe à la fondation de la Ligue canadienne de compositeurs, Robert Charbonneau ouvre le débat sur *La France et nous*⁸⁷ provoqué par l'article de Georges Duhamel « L'arbre et la branche » dans *Le Figaro littéraire* du 1^{er} janvier 1946, débat qui allait définir l'existence d'une littérature québécoise autonome et, en août 1948, quinze jeunes artistes signent le manifeste *Refus Global* rédigé par Paul-Émile Borduas. La fissure fait place à une brèche dans laquelle... *les frontières de nos rêves ne [seront] plus les mêmes [... et] la honte du servage sans espoir [fera] place à la fierté d'une liberté possible à conquérir de haute lutte*⁸⁸.



-
87. ROBERT CHARBONNEAU, *La France et nous. Journal d'une querelle*. Présentation d'Élisabeth Nardout-Lafarge, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993 [L'Arbre, 1947].
88. PAUL-ÉMILE BORDUAS, *Refus Global, Projections libérantes*. Introduction de François-Marc Gagnon, Montréal, Éditions Parti pris, 1977, p. 29.

Tableau récapitulatif

Le tableau suivant présente la liste alphabétique des intervenants, leur classement en tant qu'intellectuels (I) ou artistes (A) ; la source et l'année : AN (*Action nationale*), QL (*Quartier latin*), RM (*Revue moderne*), RP (*Revue populaire*), POP (*Pour un ordre personnaliste*) ; la répartition de leurs propos selon la dépendance culturelle qu'ils y voient à la France (F), au Canada anglais (CA), aux États-Unis (ÉU) ; l'affirmation (X) ou la négation (-) de l'existence réelle d'une culture distincte canadienne-française (CF), avec (ou sans) des références précises à des artistes (P).

RÉPONDANTS	I	A	SOURCE	ANNÉE	F	CA	ÉU	CF	P
Barbeau, Marius 1883-1969	X		AN	02/1941				-	
Barbeau, Victor 1896-1994	X		AN	01/ 1941				-	
Beaudet, Jean 1908-1971		X	RP	10/1941				-	
Béraud, Jean 1900-1965	X		QL	4/04/1941				-	
Boulangier, Rolland ?	X		QL	19/12/1941				-	
Bovey, Wilfrid 1882-1956	X		AN	12/1941	X			-	
Bruchési, Jean 1901-1979	X		AN	05/1941	X			-	
Cadieux, Marcel 1915-1981	X		AN	11/1940	X	X	X	-	
Champagne, Claude 1891-1965		X	RP	12/1941	X	X		-	
Dansereau, Pierre 1911-2011	X		AN	09/ 1941	X	X	X	-	
Desrochers, Alfred 1901-1978		X	AN	01/1941				-	
Desrosiers, Léo-P. 1896-1967		X	AN	10/1941	X	X		-	
De Tonnancour, J. 1917-2005		X	QL	25/04/1941	X			-	

RÉPONDANTS	I	A	SOURCE	ANNÉE	F	CA	ÉU	CF	P
Doyon, Charles 1905-1966	X		Jour	14/06/1941				X	X
Dumas, Paul 1910-2010	X		QL	25/04/1941	X	X	X	-	
Falardeau, Jean-C. 1914-1989	X		AN	03/1941	X			-	
Falardeau, Jean-C.	X		QL	25/04/ 1941	X			-	
Frégault, Guy 1918-1977	X		AN	10/1941				-	
Gaudron, Ed. o.f.m. 1897- ?	X		AN	11/1941		X		X	
Giroux, André 1916-1977	X		QL	25/04/1941	X			-	
Groulx, Lionel 1878-1967	X		QL	4/04/1941	X			-	
Hamel, Émile-C. 1914-1961	X		Jour	1/02/1941			X	X	X
Hébert, Adrien 1890-1967		X	Culture	09/1942				X	X
Hébert, Henri 1884-1950		X	Culture	06/1942				X	X
Hertel, François 1905-1985	X		AN	06/1941				X	X
Hertel, François	X		POP	1942				X	X
Hughes, Everett C. 1897-1983	X		AN	12/1941			X	-	
Lachance, L. o.p. 1899-1963	X		AN	01/1942				-	
Laliberté, Alfred 1878-1953		X	Culture	09/1942				X	X
Lapierre, Eugène 1899-1970		X	RM	04/1942	X			-	
Letondal, Arthur 1869-1956		X	RP	11/1941	X		X	-	

RÉPONDANTS	I	A	SOURCE	ANNÉE	F	CA	ÉU	CF	P
L'Heureux, Eugène 1893-?	X		AN	10/1941	X	X	X	-	
Lortie, Léon 1902-1985	X		AN	04/1941	X	X	X	-	
Lussier, G.-M. o.p. 1907-?	X		AN	04/1941	X	X	X	-	
Lussier, G.-M. o.p.	X		Regards	05/1941				-	
Marchand, Clément 1912-?		X	AN	02/1941			X	X	
Maurault, O. p.s.s. 1886-1968	X		AN	03/1941	X	X	X	-	
Montpetit, Édouard 1881-1954	X		QL	4/04/1941	X			-	
Montpetit, Édouard	X		AN	09/1941	X		X	-	
Morin, Léo-Pol 1892-1941		X	QL	4/04/1941				-	
Ouellet, Cyrias 1906-1994	X		AN	03/1941				-	
Papineau-Couture, J. 1916-2000		X	AF	11/1942				-	
Parizeau, Marcel 1898-1945	X		AF	10/1942	X			-	
Pelletier, Albert 1895-1971	X		AN	02/1941	X	X	X	-	
Perreault, Antonio 1880-1955	X		AN	05/1941	X			X	
Raymond, L-Marcel 1915-1972	X		QL	25/04/1941	X			X	
Reynald	X		QL	4/04/1941	X			-	
Ringuet 1895-1960		X	AN	01/1941				-	
Ringuet		X	QL	4/04/1941				-	

RÉPONDANTS	I	A	SOURCE	ANNÉE	F	CA	ÉU	CF	P
Sylvestre, Guy 1918-2010	X		Droit	21/12/1940				X	X
Talbot, J.Robert ?		X	Culture	09/1942				X	X
Tanguay, Georges-É. 1893-1964		X	RP	09/1941				X	
Tessier, Albert, pr. 1895-1976	X		AN	05/1941				X	
Tremblay, Paul ?	X		AN	11/1940	X	X	X	-	
Valdombre 1894-1976		X	AN	06/1941				X	
Vallerand, Jean 1915-1994		X	QL	25/04/1941	X			X	
Vallerand, Jean		X	Canada	17/11/1941				X	
Vallerand, Jean		X	RM	10/1942				X	
Viatte, Auguste 1901-1993	X		AN	12/1941	X			-	
Walter, Felix ?	X		AN	12/1941			X	-	